

1



RESUME DE L'ARTICLE

JOURNEE INTERNATIONALE DES ENFANTS DE LA RUE



Le Réseau des Educateurs des Enfants et Jeunes de la Rue, REEJER, en sigle à travers son responsable du pôle participation et toutes ses structures membres soutiennent la Journée Internationale des Enfants des Rues, qui s'est tenue le lundi 12 avril 2021. Ladite journée a été lancée pour la première fois en 2011, la Journée Internationale des Enfants des Rues vise, entre autres, à renforcer

l'interpellation des autorités de chaque pays et à la sensibilisation des communautés, familles quant au problème du travail des enfants dans le monde.

En effet, en adoptant la Convention sur les Droits de l'enfant en 1989, les Nations Unies ont voulu offrir à chaque enfant, quel que soit sa condition, la possibilité d'évoluer normalement vers son bien-être., le constat reste que les droits des enfants continuent d'être bafoués dans de nombreux pays et les enfants des rues sont les plus directement concernés par ce déni de droits.

Pour attirer l'attention des gouvernements et des tous les adultes, acteurs sociaux sur cette question spécifique, le REEJER et ses structures membres ont publié divers messages et déclarations issus des diverses activités commémoratives de ladite journée réalisée au sein de leurs structures. Ces messages de sensibilisation et interpellation se résument et qui devraient être prises en compte par les gouvernements afin de pallier à ce problème :

AU NIVEAU DU REEJER



Pour le responsable du pôle participation au niveau du REEJER ; Ange BIVULA YAMBA YAMBA « il est de notre devoir en tant qu'acteur social, de rappeler à tous ceux qui nous lisent que le milieu par excellence où doit évoluer, s'épanouir les enfants, demeure en famille et non dans la rue car, cette dernière n'enfante pas et ne peut pas non plus permettre l'Enfant de bien se développer. Nous

devons tous savoir que, nous adultes avons le devoir de protéger nos Enfants car comme on le dit souvent, les Enfants sont une bénédiction de l'Éternel notre Dieu. J'en appelle à la conscience de nous tous adultes, parents, pasteurs et autorités. Nous avons tous, un grand devoir et responsabilité de respecter et protéger les droits des Enfants et si nous assumons réellement notre responsabilité, croyez-moi que nous leur permettrons de bien se développer dans la société tout en devenant utiles.

Voilà pourquoi nous sommes appelés à :

- Respect à leurs droits à la survie ;
- Respect à leurs droits au développement ;
- Respect à leurs droits à la protection ;
- Respect à leurs droits à la participation.
- Que vive les Enfants du monde entier ;
- Que vivre les Enfants africains.





Il sied de noter également **que qu'au-delà des droit de l'enfant, l'enfant a aussi des devoir a mettre en application**, voilà pourquoi le REEJER et ses structures membres à travers ses différentes formations animées avec les Enfants et Jeunes met en relief non seulement

leurs droits mais aussi et surtout leurs responsabilités (devoirs) avec un accent particulier sur leur droit à la participation.

Ne diton pas que « ***l'enfant doit participer à toutes les décisions lui concernant*** »

Que vive les Enfants de la RDC.

AU NIVEAU DE PECS

Pour la structure PECS à travers son animateur Carlin VESE PINZI a renforcé que cette année, cette initiative de la commémoration de la journée internationale des Enfants des Rues revêt une importance toute particulière compte tenu de la crise sanitaire mondiale actuelle, en raison de la pandémie du Covid-19. Alors que nous nous préparons à des mois d'incertitude, les enfants des rues sont particulièrement exposés par cette pandémie, en RDC. Beaucoup de ces enfants n'avaient déjà pas accès à la nourriture, à l'eau potable, , aux soins de santé ou encore à un abri sûr ; mais, désormais, ils doivent également savoir comment se protéger lorsque les instructions d'isolement(confinement) et autres mesures de santé publique leur sont impossibles à suivre.

Aujourd'hui plus que jamais, il est important d'apporter un soutien aux enfants contraints de vivre et/ou travailler dans les rues. PECS s'est associée ainsi au REEJER en tant membre afin de lever la voix pour notre travail d'accompagnement psychosocial et les actions à base communautaire par le truchement de ses membres des Comités Locaux de Protection des Enfants, et également lancer un appel d'urgence en réponse à la crise sanitaire actuelle à travers les activités d'ensemble menée avec la Synergie des Organisations Locales de Protection des Enfants, SOLPE, en sigle.



Sensibilisation des adultes sur les droits des enfants en lien avec la journée du 12 avril 2021



Sensibilisation des membres des communauté et des jeunes sur les droits des enfants en lien avec la journée du 12 avril 2021



Accueil des jeunes du milieu ouvert en guise de la commémoration de la journée du 12 avril 2021 au centre d'accueil Bongisa du PECS



Commémoration de la journée du 12 avril 2021 chez PECS



Passage du responsable du pôle participation au centre d'accueil Bongisa du PECS remise des affiches

AU NIVEAU DE L'OSEPER

Pour la structure OSEPR à travers le Frère Léon et l'éducateur Dila Nduka Désiré :

Le 12 avril journée de l'enfant vivant dans la rue, disait un enfant de la rue " **nous ne sommes pas dangereux mais nous sommes en danger**" n'est-ce pas qu'il avait raison ? Je l'ai toujours dit " **la protection de l'enfant fait aussi partie des droits humains** " c'est pour rappeler à tous les acteurs que nous violons tous les jours des droits humains car leurs droits au (aux) à :

- ✚ Logement n'est pas garanti ;
- ✚ Soins médicaux ne sont pas garantis ;
- ✚ L'éducation n'est pas garantie ;
- ✚ L'alimentation non plus.....



Aujourd'hui à travers le monde, on estime à plus de 120 millions le nombre d'enfants des rues, et cela, malgré l'adoption il y a près de 30 ans de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.

L'article 20 de ladite Convention dispose que tout enfant qui est temporairement ou définitivement privé de son milieu familial, ou qui dans son propre intérêt ne peut être laissé dans ce milieu, a droit à une protection et une aide spéciale de l'Etat. Les Etats parties doivent également s'engager à protéger l'enfant contre toute forme d'exploitation et de violence sexuelle (Art. 34), assurer le droit de l'enfant à l'éducation (Art. 28) ainsi que le droit de jouir du meilleur état de santé possible et de bénéficier de services médicaux (Art. 24).

Cependant, bien que ladite Convention soit la convention la plus ratifiée de l'histoire des droits de l'homme (196 Etats parties comprenant tous les Etats éligibles à l'exception des Etats Unis), et que ses provisions soient juridiquement contraignantes, les droits des enfants susmentionnés ne sont pas garantis à de nombreux enfants, et en particulier à ceux en situation de rue.



En effet, la majorité des enfants en situation de rue sont livrés à eux mêmes et contraints de mendier ou travailler pour subvenir à leurs besoins primaires. Ils sont privés d'habitats convenables, de nourriture, d'un environnement sécurisé, d'éducation et de soins de santé. Les jeunes filles vivant dans la rue sont par ailleurs, particulièrement exposées aux

violences et abus sexuels, et doivent parfois se résoudre à des avortements clandestins, mettant encore davantage à risque leur santé. Survivre est une lutte quotidienne pour ces enfants et jeunes en situation d'extrême vulnérabilité.

En cette période de la crise socio sanitaire où personne n'est épargné ; je me joint à cette catégorie d'enfants pour dire « non non non » on en a déjà assez.

A vous tous, acteurs politiques, sociaux et humanitaires approchez-vous de ces enfants vous entendrez le pire que vous n'avez jamais entendu, à quand la solution pour cette catégorie de la population grandissante qui aujourd'hui nous pointons du doigt parce qu'il nous dérangent demain ce eux qui nous pointeront du doigt parce que nous ne leur avons pas garanti leurs droits les plus élémentaires et fondamentaux si nous réclamons la sortie du gouvernement , réclamons aussi un ministre s'occupant de l'enfant et son développement.



A 11 ans de la loi portant protection de l'enfant les Tribunaux pour Enfants sont encore en gestation, ne sont pas présents dans les vingt-six provinces moins encore dans les fins fond vue la densité de la population et la superficie du semi continent (RDC)



il y a un parlement d'enfant mais pas de siège, les parents qui ont plusieurs enfants doivent être soutenus jusque là sans suite , le corps des assistants sociaux est là.....n'existe que de nom, nous avons encore un long parcours pour la situation de l'enfant en RDC En tant qu'actrice je réclame qu'il y ait une politique nationale adaptée à l'enfant car ça va nous définir tout ce

qu'il faut pour l'enfant car il vaut plus que les mines, diamant , coltant, pétrole et plusieurs autres ressources qui pourront sortir la RDC dans cette situation d'impasse.....



Après la sensibilisation sur ce qui concerne les enfants aujourd'hui, une messe était dite à leur intention caritas saint Augustin n'est pas restée indifférente une délégation est venue préparée au centre pour les enfants. Quel honneur pour nos enfants. une fête qui continue jusqu'à présent

L'éducateur Désiré DILA NDUKA a souligné que c'est pertinemment vrai les efforts fournis par les structures qui protègent les enfants sont qu'une goutte d'eau dans l'océan d'où l'implication concrète du gouvernement en trouvant des solutions aux problèmes des enfants dominerait dans un premier temps ce phénomène. Pour y arriver, les membres du gouvernement doivent quitter du slogan au concret sinon ... ils doivent comprendre que l'enfant n'est pas un « **yo ou un toi** », mais c'est un verre d'eau vide qu'eux sont appelés à remplir.

AU NIVEAU DE JOS :

Le 12 avril, à l'occasion de la journée internationale des enfants vivant dans la rue « dit enfants de rue », les jeunes de jos , réclament leurs droits à travers une chanson intitulée « Tosengi bino mingi te d'un artiste congolais » pour dire « nous ne vous demandons pas trop ».



AU NIVEAU DE CARE

Un film a été projeté afin de la conscientisation des enfants et jeunes et aussi attirer l'attention des adultes dans la démarche de réaliser les droits des enfants.

AU NIVEAU DE L'AED



Le directeur adjoint du Centre MBONGWANA chargé des questions psycho-sociales, Monsieur André MBOKOLO a réuni tous les enfants filles et garçons au sein du centre BBS où il a prononcé son discours, son mot commémoratif de la journée internationale des enfants des rues. Il s'en est suivi la sensibilisation de la communauté et les enfants ont célébré ladite journée avec faste. Des pas de

dance, repas chaud et rafraichissement au rendez-vous.

AU NIVEAU DE CHEMIN NEUF



Plusieurs activités ont été réalisées à l'instar de la sensibilisation au niveau du collège Saint Achille. Les enfants accompagnés par cette structure ont été en face de leurs semblables afin de parler des leurs droits et devoirs.



Le REEJER par le truchement de son responsable du pôle participation a réalisé plusieurs visites au sein des structures membres du REEJER quelques jours avant la commémoration de ladite journée avec comme objectif, de s'enquérir des préparatifs respectifs des activités dans le cadre de cette journée du 12 avril 2021 et à l'occasion, mettre à la disposition des structures visitées, des affiches mettant en relief l'importance de la participation des enfants à toutes les activités les concernant et aussi pour booster les renouvellements des organes de gouvernance des enfants « renouvellement des gouvernements des enfants » au sein des structures membres.



Fait à Kinshasa le 20/04/2021
Pour le compte du **Reejer**
Pole Documentation



Réseau des Educateurs des Enfants et Jeunes de la Rue
Coordination Générale

11